Chantepie, le vendredi 16 octobre 2026

APPEL À CANDIDATURE

POSTE OUVERT EN CDD À COMPTER DE DÉCEMBRE 2026

CONSEILLER TECHNIQUE DE CLUB (Femme/Homme)

Suite au recrutement du précédent titulaire en tant que Conseiller Technique Sportif, à titre contractuel au sein de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), la Ligue Régionale Bretagne de Rugby (LRBR) souhaite pourvoir le poste de CTC de son Bassin Est qui sera vacant à compter du 1er novembre 2026.

Dans ce cadre, **la Ligue Régionale Bretagne de Rugby recherche (1) un Conseiller ou une Conseillère Technique de Club (F/H) à temps plein en contrat à durée déterminée d'une durée de 12 mois**. Le poste est à pourvoir avec une prise de fonction pouvant débuter à partir de décembre 2026.

Missions

Directement rattaché au Président de la Ligue Bretagne, sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général, le CTC du bassin Est de la LRBR est placé sous l'autorité fonctionnelle et opérationnelle du Conseiller Technique de Ligue de Bretagne et du Directeur Technique des Ligues du Grand-Ouest ; ces deniers étant chargés de décliner localement la mise en œuvre du projet sportif de la Fédération Française de Rugby (FFR), dans le cadre des orientations de la Direction Technique nationale (DTN.)

La fonction de CTC consiste à mettre en œuvre la politique sportive fédérale directement dans les clubs de son bassin. Le CTC assure notamment les missions suivantes :

<u>Accompagner les Clubs du Bassin</u>

- Accompagner la structuration des projets de club et la création ou la structuration d'une coordination technique au sein de ces derniers ;
- Accompagner la conception de projets pédagogiques en milieu scolaire/universitaire et la création de sections sportives de collège ou lycée ;
- Mettre en œuvre les actions avec le milieu scolaire/universitaire ;
- Mettre en place des actions d'animation de rugby à 5 dans et hors club pour les publics non licenciés ;
- Mettre en œuvre, transmettre les contenus d'apprentissage et accompagner les éducateurs de clubs ;
- Accompagner la labellisation des écoles de rugby et évaluer le respect des critères de labellisation ;
- Diriger l'organisation technique de plateaux des écoles de rugby, de rugby à 5 ou de rugby à 7 ;
- Conseiller sur les niveaux d'engagement des équipes de club en autonomie et le cas échéant en rassemblement ;
- Accompagner le processus de création d'un club, d'une antenne école de rugby ou d'une antenne de rugby à 5 et les premières actions d'accueil des pratiquants ;
- Accompagner les projets de développement de la pratique féminine.

<u>Former et accompagner les éducateurs</u>

- Présenter aux acteurs du bassin l'offre de formation « rugby » ;
- Coordonner et animer les séquences de formation fédérale, assurer les suivis pédagogiques des stagiaires, participer à la certification, évaluer le respect des conventions et mise en œuvre des brevets fédéraux ;
- Assurer le suivi, la formation et l'accompagnement des éducateurs et entraîneurs ;

<u>Développer l'éducation à la citoyenneté et la cohésion sociale</u>

- Mettre en œuvre les dispositifs de la « Fédération à Missions » ;
- Sensibiliser les acteurs du bassin et accompagner les clubs à la conception de nouvelles actions.

<u>Contribuer à la protection des pratiquants</u>

- Mettre en œuvre les dispositifs nationaux tels que les journées sécurité en sensibilisant les acteurs locaux aux mesures de prévention. Établir des comptes rendus des actions.

Coordonner l'équipe technique du bassin

- Animer le réseau des formateurs du bassin, le réseau des référents de club ;
- Présenter un bilan annuel des actions pour évaluation ;
- Garantir la représentation de l'équipe technique du bassin au sein de l'Équipe Technique de Ligue (ETL) ;

Profil recherché

Titulaire d'un DEJEPS Rugby, d'un DESJEPS Rugby ou d'un BE 2ème degré option rugby, vous disposez d'une bonne connaissance du fonctionnement des clubs amateurs de rugby, de l'organisation de la FFR et de ses missions ainsi que celles de ses organes déconcentrés.

Vous bénéficiez d'une expérience significative, d'au moins cinq années, d'une part dans le développement de la pratique sportive du rugby et d'autre part comme formateur d'éducateur et/ou d'entraîneur. Par ailleurs, vous maitrisez les règlements sportifs et administratifs de la FFR ainsi que les contenus pédagogiques inhérents à la pratique du rugby.

Vous êtes dynamique, disponible, exemplaire, fédérateur, organisé, autonome et doté d'un excellent relationnel qui seront des gages de réussite dans vos nouvelles fonctions. Vous maîtrisez les outils de bureautique et disposez des qualités d'expression écrite et orale nécessaires à vos futures responsabilités à l'interface d'acteurs multiples issus notamment du monde de l'éducation ou des collectivités locales.

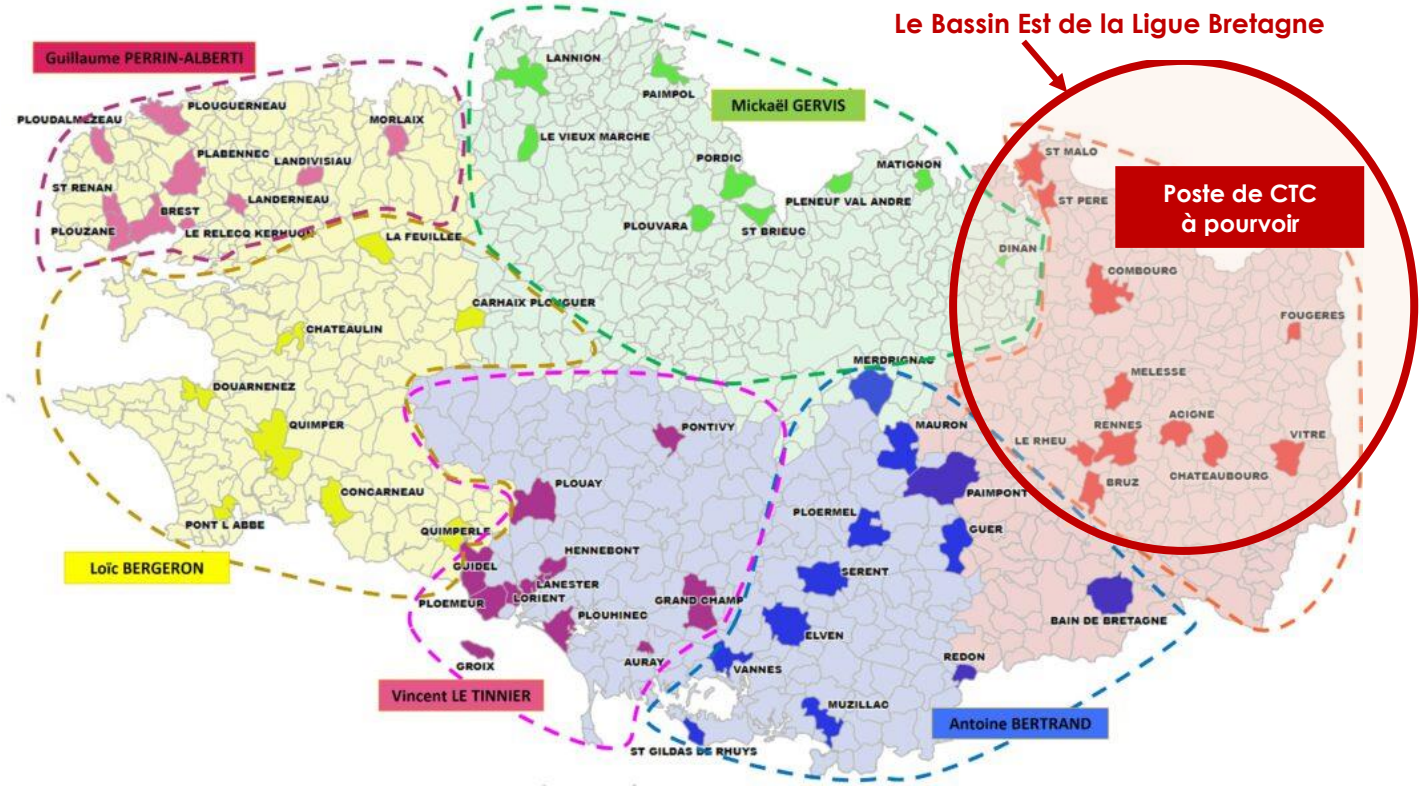
À l'écoute, vous appréciez le contact et le travail sur le terrain et savez collaborer au sein d'une équipe.

Le poste impose des déplacements qui seront placés sous votre responsabilité. Certaines missions impliquent une disponibilité en soirée et le week-end. Vous êtes mobile et disposez du permis de conduire.

Lieu de travail

Le CTC sera amené à exercer ses fonctions au sein du périmètre couvert par le bassin Est, qui lui est attribué, tel que présenté dans la carte ci-dessous. Ses activités ainsi que tout rassemblement professionnel, évènement ou manifestation en lien avec son contrat de travail pourront le conduire en d'autres lieux potentiels, sur le territoire de la région Bretagne mais aussi, plus exceptionnellement, au-delà. Il est par ailleurs précisé que des réunions de l'équipe technique de la Ligue sont régulièrement organisées au Centre de Ressources et de Formation de la LRBR situé à l'ile des Récollets à Pontivy (56).

Sa résidence administrative est fixée au siège de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby situé au 33, rue de la Frébardière à CHANTEPIE (35).



Type de contrat et conditions d'emploi

Salarié de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby, vous exercerez vos fonctions à temps plein avec le statut de cadre au forfait jours (215 jours/an) et relèverez des dispositions prévues pour le groupe 6 de la classification de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).

A ce stade[1], l'activité est prévue par le biais d'un contrat à durée déterminée de 12 mois.

Rémunération (selon l'expérience) : à partir de 2 900,00 Euros bruts par mois.

Outils et matériels mis à disposition (pour un usage exclusivement professionnel) : ordinateur portable, téléphone portable, véhicule de service, kit matériel pédagogique et dotation vestimentaire.

Pour information prestations associées : adhésion de la LRBR à l'organisme d'action sociale Cos Breizh au profit de ses salariés. Mutuelle proposée aux salariés de la LRBR selon une répartition 80% employeur / 20% salarié.

Période d'essai : 1 mois.

Conditions d'incompatibilités de cumul d'emploi

Ce poste est déontologiquement incompatible avec l'exercice d'une activité d'entraîneur, de joueur ou d'arbitre de rugby.

Processus de recrutement

La période d'appel à candidature est ouverte jusqu'au dimanche 15 novembre 2026 à 18h.

Les entretiens sont programmés fin novembre 2026 au siège de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby à CHANTEPIE. Toutes les personnes ayant postulé seront informées des suites données à leur candidature.

Dépôt des candidatures

Votre **dossier complet de candidature** comprenant votre lettre de motivation, votre CV et une copie du ou des diplômes sportifs, est à adresser **au plus tard le 15 novembre 2026 - 18h**, **exclusivement par courriel** à l'adresse suivante :

2003C@ffr.fr sous la référence « CTC Bassin Est ».

Contact : Ligue Régionale Bretagne de Rugby
33, rue de la Frébardière - 35135 CHANTEPIE - ☎ : 02 99 86 08 15

[1] : le besoin de CTC de bassin est pérenne mais la vacance de ce poste n'est elle-même liée, à ce stade, qu'à une durée contractuelle.